



Master mention Droit Pénal et Sciences Criminelles parcours type Droit Pénal et Sciences Criminelles (Formation à distance)

Parcours

- Droit pénal et sciences criminelles

Le Master mention Droit pénal et sciences criminelles, parcours type Droit pénal et sciences criminelles, est une formation universitaire de 4 semestres.



Modalités

- Totalement à distance

Renseignements

Gestionnaire de la formation Capucine Gent

droitpenal.foad@ut-capitole.fr

capucine.gent@ut-capitole.fr

Gestionnaires pédagogiques Paul Cazalbou

Marc Segonds

Admission

<https://www.ut-capitole.fr/admissions>

Alumni

<https://alumni.ut-capitole.fr>

Niveau(x) de recrutement

Bac + 3; Bac + 4

Accessible en reprise d'études

Oui

Portail Handicap



<https://www.ut-capitole.fr/handicap>

Infos générales

Durée de la formation

4 semestres sur 1 ou 2 ans -
450h (M1) & 230h (M2)

Lieu(x) de la formation

Toulouse (campus UT Capitole)

Stage(s)

Oui

Accessible en

- Formation initiale
- Formation continue
- Formation à distance
- Reprise d'étude

/ Présentation

Le Master 1 de la formation peut être suivie en **1 an ou 2 ans** selon le rythme choisi par l'apprenant. Le Master 2 peut être suivie en **1 an**.

Enjeux

La première année du Master Droit pénal et sciences criminelles, permet aux apprenants d'acquérir des connaissances et des compétences dans l'appréhension par le Droit du phénomène délinquantiel.

Ce diplôme dispense des enseignements, majoritairement tournés vers le droit pénal et les sciences criminelles tout en proposant des matières d'ouverture afin d'assurer une formation complète compte tenu, d'une part, des examens professionnels et concours auxquels se destinent habituellement les apprenants s'intéressant aux questions pénales et, d'autre part, des emplois auxquels ils peuvent prétendre.

La deuxième année du Master Droit pénal et sciences criminelles, permet de consolider et d'approfondir les connaissances acquises en matière pénale. Outre des enseignements fondamentaux, la formation propose des cours spécialisés centrés sur l'étude de phénomènes criminels nouveaux, tels que la criminalité environnementale ou la cybercriminalité. Complétée par des séminaires de pratique professionnelle et un enseignement complet des dynamiques européennes et internationales, la formation permet d'acquérir des compétences renforcées dans l'analyse des problèmes liés à la criminalité, aussi bien d'un point de vue théorique que pratique.

La deuxième année du Master Droit pénal permettra aux apprenants de s'initier à la recherche et pour le parcours professionnel, la mise en œuvre pratique des connaissances. Il est également indiqué pour la préparation des examens et concours juridiques.

Période de formation

M1

Début de la formation : 09/2025

Fin de la formation : 07/2026

M2

Début de la formation : 10/2025

Fin de la formation : 07/2026

Spécificités

Tarifs :

Master 1 : entre 4 500 € et 6 000€ [\(*consultez la grille tarifaire complète\)](#)

Master 2 : entre 5 500 € et 7 000€ [\(*consultez la grille tarifaire complète\)](#)

Lieux

Toulouse (campus UT Capitole)

Responsable(s) de la formation

- M. PAUL CAZALBOU
- M. MARC SEGONDS

/ Admission

Pré-requis

Niveau(x) de recrutement

Bac + 3; Bac + 4

Candidature

Modalités de candidature

Vous devez candidater sur [Mon Master](#) du 25 février au 24 mars 2025.

Conditions d'admission / Modalités de sélection

ACCÈS EN PREMIÈRE ANNÉE DE MASTER :

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés.

Pour préparer vos candidatures en 1ère année de master, consultez :

- les [capacités d'accueil](#) sur notre site internet,
- les [attendus et critères généraux d'examen des candidatures](#) (mention de licence conseillée, prérequis....) sur notre site internet,
- les [taux de réussite en fin de master](#) sur notre site internet,
- la [plateforme nationale des masters monmaster.gouv.fr/](#) pour vous informer (capacités d'accueil, attendus et critères généraux d'examen des candidatures, modalités de candidature...) **et candidater.**

ACCÈS EN DEUXIÈME ANNÉE DE MASTER :

Droit à poursuite d'études :

Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue **de plein droit au sein du même parcours**, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice *eCandidatures*).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation :

L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

Sur le téléservice *eCandidatures*, les étudiants classent par ordre de préférence les parcours de master 2 où ils demandent à s'inscrire.

Téléchargez :

- les [capacités d'accueil et les modalités d'admission](#) (constitution du dossier de candidature, liste des pièces à fournir, dépôt des candidatures sur le téléservice *e-Candidatures*....)
- les [taux de réussite en fin de master](#)

[Arrêté de nomination de commission d'admission Semestres 1 et 2](#)

[Arrêté de nomination de commission d'admission Semestres 3 et 4](#)

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, le service se réserve la possibilité d'annuler la formation.

/ Programme

Le Master mention Droit pénal et sciences criminelles, parcours-type Droit pénal et sciences criminelles, est organisé sur quatre semestres ; chacun totalisant 30 crédits européens (ECTS).

Chaque semestre de la première année est organisé en 6 Unités d'Enseignement composant 2 blocs. Chaque semestre totalise 30 crédits européens (ECTS).

- [Télécharger le programme de la première année](#)

La seconde année est organisée sur une année universitaire et totalise 60 crédits européens (ECTS).

- [Télécharger le programme de la seconde année](#)

Vous pouvez vous inscrire à la **formation complète** ou **établir un rythme de progression individualisé** qui ne peut dépasser une durée de deux années universitaires **consécutives** en s'inscrivant :

- aux blocs 1 et 3 l'année 1
- aux blocs 2 et 4 l'année 2

L'apprenant qui n'aura pas suivi la deuxième année dans la continuité de la première pourra terminer sa formation en gardant le bénéfice des unités d'enseignement précédemment acquises. Il devra toutefois suivre la procédure de candidatures en vigueur au moment de sa demande de réinscription.

Stage(s)

Première année :

Facultatif : 8 semaines minimum

Afin de favoriser votre insertion professionnelle, acquérir d'autres compétences et les valoriser, vous pouvez effectuer un stage dans le courant de l'année universitaire.

Seconde année :

Apprenant en **formation initiale** : stage (6 semaines minimum) ou mémoire de recherche.

Apprenant en **reprise d'étude** : stage (6 semaines minimum) ou mémoire de recherche ou rapport d'activité.

- Plus d'informations auprès du [bureau des stages](#)
- Plus d'informations : droitpenal.foad@ut-capitole.fr

Évaluation

Organisation des examens

Il existe une session unique d'examen dont les dates sont arrêtées en début d'année par l'établissement. Aucun examen ne peut avoir lieu en dehors des dates définies pour l'organisation de ces sessions.

Les examens seront organisés en présentiel ou en distanciel. La modalité retenue sera communiquée au plus tard 1 mois avant la

tenue des épreuves.

Modalités d'organisation de la session d'examen

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées :

Première année :

par un examen terminal et un contrôle continu pour les matières écrites,
par une épreuve orale à la fin de chaque semestre pour les autres matières.

Seconde année :

pour l'UE1 par un examen terminal écrit sur les matières choisies par l'équipe pédagogique d'une durée de 5h par matière.
Les matières des UE 2, 3 et 4 seront évaluées par un oral commun.
pour l'UE5 par un rapport de stage, un rapport d'activité ou un mémoire.

/ Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 5

Niveau de sortie

- Niveau 7

Fiche RNCP

[38200](#)

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité ou type d'emploi

- Professions juridiques et judiciaires : avocat - magistrat - commissaire de police, mais aussi juriste spécialiste du contentieux,
- Concours administratifs,
- Enseignement et recherche.

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Droit et Juridique;Expertise de justice

Liens utiles

- [Délibération de la CEVE](#)
- [Déposer ma candidature](#)
- [Campus France](#) : conseils d'orientation pour les étudiants étrangers ou résidant à l'étranger
- [Campus Connecté Espalion](#) : tiers-lieu de l'enseignement supérieur pour suivre une formation à distance et bénéficier d'espaces connectés et équipés

Formation rattachée à la Faculté de Droit

[<< Retour](#)